

Journée d'étude – thème : démocratie et néolibéralisme

17 et 18 Octobre 2019

Organisation : Nathanaël Colin-Jaeger et Carolina Verlengia

ENS de Lyon – Laboratoire Triangle (UMR 5206)

Résumé : Peu de catégories sont aussi indéterminées que celles de néolibéralisme et de démocratie. Celles-ci sont largement mobilisées dans des débats actuels au sein des sphères publique et académique : de manière antinomique, le néolibéralisme aurait sonné le glas des pratiques démocratiques, l'exemple paradigmatique étant le Chili de Pinochet ; et de façon plus ambivalente, il aurait inspiré des transformations dans le domaine de l'action publique, dont le *New Public Management* est la figure de proue. Dans ces deux cas, il y aurait une tendance à relativiser l'importance de la question de la démocratie dans les théories néolibérales. Néanmoins, la critique et la reconfiguration de la démocratie est une préoccupation constante dans les écrits néolibéraux, ce qui définit à la fois et en même temps un champ d'intelligibilité pour saisir les conceptions d'une démocratie néolibérale et celles d'une philosophie politique du néolibéralisme. Ce faisant, l'on ouvre sur des nouvelles possibilités de compréhension des rapports entre ces deux catégories : les relations entretenues entre elles viennent alors éclairer à la fois le néolibéralisme et la démocratie.

Argumentaire

1) Introduction

Les rapports entre démocratie et néolibéralisme sont, depuis une dizaine d'année, au cœur de plusieurs travaux (Dardot & Laval, 2009 ; Brown, 2015 ; Caré & Châton, 2016 ; Solchany, 2016). L'intérêt pour les rapports entre ces deux notions tient à l'ambiguïté de leurs relations. D'un côté, en effet, les deux notions semblent liées dans un même refus de l'autoritarisme et de politiques liberticides ; de l'autre, ils semblent opposés en ce que les néolibéraux ont toujours voulu fixer des limites à l'étendue du pouvoir démocratique issu de la souveraineté populaire.

On rattache couramment le concept de démocratie et celui de néolibéralisme. Le néolibéralisme s'étant fondé historiquement contre le totalitarisme et les interventions liberticides de l'Etat, à savoir la privation des droits politiques et économiques des individus, il serait un allié naturel de la démocratie, pensée comme régime politique défendant les libertés des individus. En effet ce qui motive la formation d'un renouveau de la pensée libérale c'est avant tout, dans les années 1930, la montée des totalitarismes et des fascismes ou encore le refus de l'interventionnisme étatique sur la sphère d'action privée des individus.

Pour autant, ce rapprochement est également porteur d'ambiguïtés. Comment rapprocher les doctrines néolibérales, qui se caractérisent par une certaine suspicion vis-à-vis du "trop gouverner", une "phobie d'Etat" (Foucault, 1979), du concept de démocratie qui suppose au contraire un pouvoir du peuple agissant sur l'organisation politique de la société ?

Certains auteurs vont ainsi jusqu'à comprendre les deux concepts comme contradictoires dans leur logique (Brown, 2015), puisque le néolibéralisme se caractérise, selon cette perspective, par l'impérialisme d'un mode de pensée économique et donc par la disparition d'une sphère spécifiquement politique.

2) Problématique

Au vu des débats contemporains sur les relations entretenues entre ces deux catégories, développant une multiplicité de positions qui ne sont pas toujours compatibles, il nous paraît nécessaire de revenir sur le problème des rapports paradoxaux entre néolibéralisme et démocratie. De l'aveu des auteurs qu'on qualifie de néolibéraux, comme par exemple Hayek (1960), la théorie démocratique et la théorie libérale répondent à deux questions distinctes. Le libéralisme s'interroge sur les limites du pouvoir : jusqu'où doit-il s'étendre, quelles sont les limites, notamment négatives (Berlin, 1969), du pouvoir de l'Etat ? Les théories de la démocratie, elles, s'interrogent sur les modalités de l'exercice du pouvoir par le peuple : doit-elle être représentative, participative, limitée par une constitution ou illimitée sous la forme de la souveraineté populaire ?

Cette partition des objets de la démocratie et du libéralisme, elle-même née de la théorie libérale, conduit à une définition spécifique de la démocratie chez les auteurs néolibéraux : elle doit être limitée, procédurale et non-substantielle. On retrouve cette position partagée très largement chez Lippmann (1925), Hayek (1960, 1979), ou encore James Buchanan (1985). Elle a conduit également à un très large positionnement des libéraux vis-à-vis de la démocratie, d'un rejet total chez les libertariens (Rothbard, Nozick, Hermann Hoppe) à un soutien (Aron) en passant par une méfiance du pouvoir des masses (Hayek, Friedman, Röpke).

À l'interrogation portant sur la plus ou moins grande compatibilité de concepts fixes s'ajoute donc une question dynamique, celle des relations constitutives entre ces deux concepts. Comment le concept de démocratie évolue-t-il et se reconfigure-t-il une fois confronté au néolibéralisme ? Comment la théorie néolibérale spécifie-t-elle sa philosophie politique en se heurtant à la question "qui doit gouverner" ?

Les réponses à ces questions, comme souvent lorsqu'il est question de néolibéralisme (Birch, 2017), ont été multiples en fonction de l'importance plus ou moins grande accordée aux problèmes politiques. De ce fait l'on voit apparaître plusieurs configurations des rapports entre démocratie et néolibéralisme, qui émergent des problèmes et des ambiguïtés des relations entre ces deux concepts.

Axe 1 : critique, articulation et conceptualisation de la démocratie par les néolibéraux.

Une première position a été celle de l'anti-populisme, critiquant notamment le pouvoir des masses – l'auteur libéral le plus représentatif de cette position étant Ortega y Gasset, en 1927, avec son texte *La révolte des masses*. Cette perspective, que nous pouvons appeler conservatrice, qui fustige le comportement collectif de masses agissant irrationnellement, en reprenant des éléments de la psychologie de Gustave Le Bon (Hirschman, 1991), est largement reprise dans la "nébuleuse" néolibérale (Audier, 2012), notamment chez les penseurs ordolibéraux (Röpke), ou chez le philosophe Louis Rougier. Chez y Gasset la domination

démocratique se traduisant par un État omnipotent et hyperactif, s'opposant précisément au libéralisme. Plus largement, la méfiance vis-à-vis des masses, assimilées à la figure d'une démocratie extrême, d'une dictature populaire pouvant mettre en péril les libertés de certains, demeure un thème unificateur de plusieurs auteurs, selon qui "les masses ne pensent pas" (Mises, 1922).

Cela a conduit les auteurs néolibéraux à une conception technocratique de la démocratie, dans laquelle le but explicite est de limiter le pouvoir "des masses", capables du pire, notamment de s'attaquer au système des prix, qui permet la vie en société en coordonnant les activités individuelles (Rougier, 1927). La "souveraineté populaire", concept devenu ainsi problématique chez les néolibéraux, doit être encadrée, limitée par toute une série de garde-fous. La démocratie n'est alors pas pensée comme une fin mais avant tout comme un moyen de changer de dirigeants sans effusions de sang (Hayek, 1979). Cette perspective technocratique a pu prendre différentes formes en fonction des courants néolibéraux, un aristocratie chez les auteurs Allemands, un gouvernement par les chercheurs en sciences sociales chez un certain Lippmann, la construction d'une constitution limitatrice chez Buchanan et les économistes de l'École de Chicago.

Une autre conception, vue par Caré & Châton (2016), est celle du pluralisme, qu'on retrouve notamment chez Hayek (1979). La démocratie comme régime favorisant la loi de la majorité aurait tendance à écraser les opinions minoritaires et, selon lui, à se transformer en « démocratie totalitaire » puis en « dictature plébiscitaire ». Sa conception modifie substantiellement le concept de démocratie – il propose d'ailleurs un autre terme, celui de démarchie, pour qualifier sa nouvelle théorie de la démocratie. Ce qui doit primer dans cette conception c'est la "suprématie du droit", garantissant l'existence d'un ordre social et la possibilité de projets individuels.

Dans toutes ces conceptions, qui ne font figure que d'exemples, nous voyons que les points de vue sur la démocratie, loin d'exister de façon indépendante à toute conception extérieure, sont constitués et transformés dans leur rapport au néolibéralisme. La démocratie devient un danger à réguler, qu'il faut encadrer dans une forme procédurale pour éviter la propagation d'un idéal égalitariste, sous forme par exemple de "justice sociale" (Hayek, 1976), qui se trouve être un concept en totale opposition avec la promotion de la liberté par les néolibéraux. Il faudra alors organiser la démocratie de façon à ce qu'elle ne puisse pas dépasser certaines limites, notamment celles du droit privé.

Axe 2 : mise au jour d'une théorie politique néolibérale.

La prise en compte du thème politique dans les théories néolibérales rompt avec une lecture economiciste du néolibéralisme (Bourdieu, 1998 ; Harvey, 2005), où le néolibéralisme serait avant tout perçu comme un avatar de la théorie néoclassique. Cette prise en compte révèle au contraire que le néolibéralisme est également une théorie politique, si ce n'est une philosophie politique, possédant une théorie politique, du gouvernement et de l'organisation institutionnelle.

Dans ce cadre on peut souligner la présence d'utopies néolibérales, proposant un modèle de constitution politique (Eucken, 1940 ; Hayek, 1979). Le thème de la démocratie peut donc être compris comme le moyen d'éclairer, par un problème spécifique, un versant politique plus général des théories libérales qui proposent un modèle de société différent.

De manière plus empirique, il faut également souligner les propositions pratiques des néolibéraux, ayant pu avoir des applications concrètes et entrant parfois en opposition directe avec certains modèles de démocratie – notamment lorsqu’il s’agit de limiter constitutionnellement certaines pratiques, comme celles conduisant à une hausse de la dette publique (Buchanan, Tollison & Tullock, 1980). Ces perspectives, issues de l’Ecole du *Public Choice* se fondent sur une compréhension économique de la démocratie aboutissant à une reconfiguration de celle-ci.

Enfin, les théories néolibérales ouvrent également la voie à de nombreuses techniques de gouvernement, introduisant des tensions nouvelles avec l’idée de démocratie. Les *Nudges* – ou coup de pouces en français –, concept développé par Thaler et Sunstein (2011) et fondé sur les travaux de l’économie comportementale, illustrent par exemple une technique de gouvernement bâtie sur la connaissance des biais cognitifs des agents économiques et politiques, aboutissant à une forme de paternalisme libéral.

Tous ces éléments viennent ainsi modifier et reconfigurer, tout en les spécifiant, les relations entre néolibéralisme et démocratie.

Conclusion

Ces élaborations théoriques diverses ont impliqué historiquement une recomposition des pratiques démocratiques et de gouvernement, limitant notamment la portée de toute décision démocratique, ne pouvant plus, pour plusieurs auteurs, se fixer des buts sociaux ou moraux. Loin donc de constituer un rapport clos entre deux entités distinctes, la question du rapport entre démocratie et néolibéralisme invite à une réévaluation et une recatégorisation des deux termes. La démocratie se trouve redéfinie, recomposée, reconstituée. De son côté, le néolibéralisme évolue également, se diversifie et développe une philosophie politique. C’est à l’étude de ces relations et de ces co-modifications que notre journée d’étude sera consacrée.

Présentation des travaux

Les propositions de communication s’inscrivent, dans son ensemble, au sein des deux axes proposés, une fois qu’elles articulent, en effet, le diagnostic historique d’une critique de la démocratie avec la mise en exergue d’une théorie politique néolibérale.

Une partie des présentations insistent, en prenant en compte différentes périodes et auteurs, sur une critique spécifiquement néolibérale du modèle politique démocratique qui conduit à une reconfiguration du concept. Arnaud Milanèse, Odile Tourneux et Martin Bedeleem à une première période du néolibéralisme et de ses rapports à la démocratie, à partir de Walter Lippmann et des concepts de souveraineté populaire et de fédéralisme. Etienne Widemann et Nathanaël Colin-Jaeger mettent en lumière les conséquences de l’usage de la théorie économique néoclassique, chez Milton Friedeman et James Buchanan, pour la démocratie : à la fois limitée et réaffirmée. Thibaut Rioufreyt souligne la tension entre le modèle de l’*homo economicus* et celui du citoyen dans la gouvernance néolibérale à partir des années 1980 (*nudges*, *workfare*, *psychological governance*). Enfin Carolina Verlengia et

Stephen Sawyer proposent un retour sur la thématique de la démocratie et du néolibéralisme à travers les travaux de Michel Foucault : pour l'une en partant d'une problématique foucauldienne appliquée aux textes de Hayek et Röpke, pour l'autre en s'intéressant au débat entre Michel Foucault et Pierre Rosanvallon concernant la question de la dépolitisation du politique.

Bibliographie :

Audier, S. 2012. *Néolibéralisme(s)*, Paris, Grasset.

BERLIN, I. 1969. « Deux conceptions de la liberté », in I. BERLIN, *Éloge de la liberté*. Paris, Calmann-Lévy.

Birch, K. 2017. *A research agenda for neoliberalism*, Northampton, Elgar.

Bourdieu, P. 1998. "L'essence du néolibéralisme", *Le Monde diplomatique*, mars 1998.

Brennan, G. & Buchanan, J. 1985. *The reason of rules: Constitutional Political Economy*, Cambridge, Cambridge University Press.

Brown, W. 2015. *Défaire le Démos*, Paris, Editions Amsterdam.

Buchanan, J. Tollison, R.D & Tullock, G. 1980. *Toward a theory of the rent-seeking society*, College Station, Texas A & M University Press.

Caré, S. & Châton, G. 2016. "Néolibéralisme(s) et démocratie(s)." *Revue de philosophie économique*, vol. 17(1) : 3-20.

Dardot, P. & Laval, C. 2009. *La nouvelle Raison du monde*. Paris, La Découverte.

Eucken, W. 1940. *Die Grundlagen der Nationalökonomie*, Jena, Gustav Fisher.

FOUCAULT, Michel. 1979. *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*. Paris : Seuil/Gallimard.

Harvey, D. 2005. *Brève histoire du néolibéralisme*, Paris, Les Prairies ordinaires.

Hayek, F. 1960. *La Constitution de la liberté*. Paris, Litec.

Hayek, F. 1973-9. *Droit, Législation, Liberté*, Paris, Puf.

Hirschman, A. the 1991. *The rhetoric of reaction: perversity, futility, jeopardy*, Cambridge, Harvard University Press.

Lippmann, W. 1925. *Le Public Fantôme*, Paris, Demopolis.

Mises, L. 1922. *Le socialisme*, Paris, Librairie de Médicis.

Ortega y Gasset, J. 1927. *La révolte des masses*, Paris, Les Belles Lettres.

Rougier, L. 1927. *La mystique démocratique (ses origines, ses illusions)*, Paris, Albatros.

Solchany, J. 2016. “Le problème plus que la solution : la démocratie dans la vision du monde néolibérale”. *Revue de philosophie économique*, vol. 17(1) : 135-169.

Propositions d'interventions :

Intervenante : Odile Tourneux (ENS de Lyon, Triangle)

Titre provisoire : Walter Lippmann : la souveraineté populaire en Europe

Abstract : Pour Walter Lippmann, le motif moderne de la souveraineté populaire souffre de plus d'un travers. Abstrait, il implique un État centralisateur menant une politique nécessairement uniformisante au nom de la volonté générale. La promotion de la souveraineté populaire serait en outre synonyme de tyrannie de la majorité. La notion est enfin d'autant plus fallacieuse qu'elle entretiendrait les individus dans l'illusion que le peuple est apte à gouverner. La vision renouvelée du libéralisme proposée par le journaliste américain s'oppose à la théorie politique et juridique de la puissance souveraine. Cependant, Lippmann n'abandonne pas le vocable de la souveraineté populaire. Il propose, notamment dans *La cité libre*, une redéfinition fine et stimulante de la notion à partir d'autres prémisses théoriques. S'inscrivant dans l'horizon des Pères fondateurs américains, il élabore le modèle d'une souveraineté populaire qui ne saurait s'exercer autrement que par l'intermédiaire d'un gouvernement équilibrant les intérêts particuliers. Exercer la puissance souveraine émanant du peuple revient pour Lippmann à trancher les litiges privés. La souveraineté populaire en régime (néo)libéral implique de penser le gouvernement comme un « juge souverain ».

La lecture de Lippmann n'est cependant pas exclusivement théorique ou critique. L'amitié qui l'unit à Jean Monnet pendant plus de 40 ans conduisit Lippmann à être l'un des acteurs de la construction européenne et en particulier de la réglementation de la concurrence (1962). La conception lippmannienne de la souveraineté populaire se retrouve, sous plus d'un aspect, dans les institutions et les textes qui font encore aujourd'hui le fonctionnement de l'Europe. S'intéresser à la souveraineté populaire nous permet ainsi de relire l'œuvre de Walter Lippmann mais également les traités qui organisent les politiques publiques européennes contemporaines à l'aune d'une tradition souvent minorée.

Intervenant : Martin Bedeleem (Université d'Aarhus)

Titre provisoire : Le droit contre la majorité : fédéralisme constitutionnel et nationalisme économique

Abstract : À partir des écrits du néolibéralisme précoce, cette contribution contraste le couple conceptuel productif entre fédéralisme et règle de droit avec le couple négatif entre démocratie

et nationalisme. Admettant l'idée plutôt commune que le néolibéralisme contient les aspirations démocratiques par la défense d'une séparation stricte des pouvoirs, je cherche à montrer que cette idée est intimement liée à une conception supranationale de la souveraineté qui lie ensemble fédéralisme politique et commerce régional et international. Les néolibéraux s'opposent ainsi au « nationalisme économique » qu'ils associent étroitement aux excès du régime démocratique qu'ils souhaitent encadrer sans pour autant renier le principe d'une souveraineté populaire. Plus largement, je pointerai les ambiguïtés, parfois volontaires, que les néolibéraux entretiennent avec la « rule of law » vis-à-vis du concept de démocratie, en lien notamment avec le processus de constitutionnalisation économique dont les prémisses sont suggérées dès les années 1930.

Intervenant : Nathanaël Colin-Jaeger (ENS de Lyon, Triangle)

Titre provisoire : La philosophie politique de James Buchanan : le néolibéralisme met-il la démocratie en péril ?

Abstract : Les néolibéraux ont, dès les années 1930, formulé des critiques vis-à-vis de la démocratie comme régime politique fondé sur la prise de décision de tous aux problèmes politiques, ayant pour légitimité le fonctionnement majoritaire. Caractérisée par une conception idéale des citoyens pour Lippmann, conduisant à une dictature de la majorité chez Hayek, menaçant d'abolir l'économie de marché chez les ordolibéraux, la démocratie est l'objet de vives critiques.

Pourtant aucun d'entre eux n'est aussi radical que Buchanan. En effet loin de répéter ses prédécesseurs celui-ci développe tout autant en économiste, dans *The Calculus of Consent* en 1962, qu'en philosophie, dans *The Limits of Liberty* en 1975, une théorie de la constitutionnalisation de la démocratie. Ce travail entend mettre en lumière les conceptions de Buchanan sur la démocratie tout en montrant comment ses critiques et sa théorie de la constitution économique reconfigure le concept même de démocratie.

Tout en reprenant les critiques classiques de la démocratie Buchanan les radicalise en montrant comment le processus démocratique, compris désormais comme un marché politique, aboutit, laissé à lui-même, à une destruction de l'ordre politique et économique. Le processus démocratique devient ainsi pervers en ce qu'il défait ce qu'il est censé réaliser, à savoir la coopération entre des individus visant des biens qu'ils ne peuvent obtenir seuls. Pour cette raison il convient pour l'économiste et philosophie de Virginie de fixer des règles qui limitent l'exercice démocratique. Ces règles, rationnellement choisies par les agents en situation de choix constitutionnel analogue à la position originelle rawlsienne, encadrent constitutionnellement l'exercice démocratique en limitant les dépenses et, partant, les choix possibles politiquement. Se trouve ainsi fondée la thèse de la constitution économique, défendant la rigueur budgétaire et l'interdiction des déficits publics.

Intervenant : Etienne Wiedemann (ENS de Lyon)

Titre provisoire : Politique axiologique et règle du jeu : la limitation normative de la démocratie chez Milton Friedman

Abstract : Nous nous proposons d'aborder la question de la démocratie chez Friedman, à partir de *Capitalisme et liberté*, en étudiant comment la mise en avant du gouvernement par la loi contre le gouvernement par les hommes aboutit à une redéfinition du rôle légitime de la délibération et de la décision démocratique. S'inscrivant à la fois dans une critique libérale traditionnelle de la tyrannie de la majorité et dans une vision d'inspiration hayekienne et ordolibérale du rôle de l'État comme arbitre et producteur des règles du jeu, Friedman donne une fonction simultanément fondamentale et fortement limitée à la démocratie. Parce que le marché libre doit être fondé sur un cadre institutionnel constitué de règles générales qui reflètent non pas une idée déterminée de ce qu'est le bien commun mais plutôt ce qu'est l'intérêt individuel sous une forme universalisée et abstraite, la démocratie a un rôle à jouer dans la détermination des règles du jeu, ces règles ne pouvant pas être déduites d'une idée prédéfinie du but de l'État. Le processus démocratique doit être au fondement de l'édition du droit parce qu'il permet l'expression des aspirations individuelles qui sont le seul fondement possible pour la normativité politique. Néanmoins, dans cette fonction de détermination des règles générales, la démocratie semble concurrencée dans la pensée de Friedman par l'expertise, en particulier par l'expertise économique. Nous chercherons donc à délimiter nettement les sphères d'action légitime de la démocratie et de l'expertise selon Friedman pour établir s'il y a une concurrence où une différence nette de fonctions permettant de penser une complémentarité. Par ailleurs, puisque la fixation de règles générales comme cadre du jeu du marché libre s'oppose au mode de gouvernement qu'est l'intervention politique axiologiquement orientée, jugée nécessairement arbitraire en vertu de l'idée d'impossibilité logique d'une conception pertinente du bien commun, la démocratie – quoique fondamentale – est fortement limitée. Pour comprendre cette limitation, nous analyserons les fondements théoriques de l'idée que toute entreprise politique exprimant une préférence axiologique particulière est nécessairement arbitraire, en interrogeant notamment la possibilité de penser une différence de nature entre décision politique visant la fixation d'un cadre maximisant la liberté individuelle et décision politique axiologiquement orientée visant une intervention transformatrice de la société.

Intervenant : Thibaut Rioufreyt (Laboratoire Triangle)

Titre provisoire : Destituer le citoyen, contraindre l'individu. Le néo-libéralisme contre la démocratie

Abstract : Cette communication se propose d'interroger les rapports entre néo-libéralisme et démocratie sous deux angles. Il s'agira d'une part d'analyser les effets de l'idéologie et de la gouvernementalité néo-libérales sur les conditions de possibilité de la démocratie. Le projet néo-libéral rend en effet la constitution d'un *demos* beaucoup plus compliqué en ce que l'*homo oeconomicus* qu'il appelle de ses vœux est en tension avec la figure du citoyen. D'autre part, cette communication souhaite mettre en avant la composante fondamentalement autoritaire du néolibéralisme, qui rompt en cela avec une partie de l'héritage du libéralisme classique, en vertu de laquelle la verticalisation du pouvoir est un prérequis pour la réalisation d'une société de marché. Il s'agira ainsi de reprendre les analyses de théoriciens politiques comme Wendy Brown ou Grégoire Chamayou pour les faire dialoguer avec les travaux empiriques en sciences sociales sur la « entrepreneurial subjectivity », le *workfare* les *nudges* et la *psychological governance*

Intervenant : Stephen Sawyer (American University of Paris)

Titre provisoire : The Politics of Depoliticization: Neoliberalism, Democracy and the Problem of the Political

Abstract : While historians have argued that the supposed "liberal turn" in French thought of the 1970s and 1980s was complicit in, and even contributed important intellectual ammunition to, the rise of our contemporary neoliberalism, this paper argues that some of the key political theorists and historians who developed an interest in "liberal" thinkers in the 1970s and 1980s used them to elaborate a more critical understanding of democracy. In particular, their critique sought to reconsider the ostensible depoliticization of key realms of social activity such as welfare and the market, which was becoming a hallmark of neoliberal thought. This paper will focus in particular on the debate on liberal depoliticization between Pierre Rosanvallon and Michel Foucault in the late 1970s and early 1980s. I argue that Rosanvallon's elaboration of a history of the political and Foucault's notion of governmentality developed at least in part out of their growing interest in the depoliticizing effects of liberalism and neoliberalism.

Intervenant : Arnaud Milanèse (ENS de Lyon, Triangle)

Titre provisoire : Les sources lippmanniennes du problème néolibéral de la démocratie.